

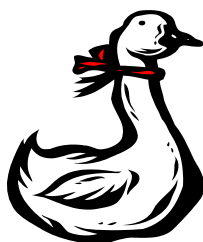


Municipalité  
de Donneloye

Villages de  
Donneloye-Gossens-  
Mézeroy-Prahins

# Tous ensemble

No 33 - février 2012



## Message de la Syndique

C'est avec enthousiasme et intérêt que votre nouvelle Municipalité a pris ses fonctions il y a deux mois. Pour les trois nouveaux membres, il s'est agi de prendre connaissance des multiples dossiers et des exigences d'un exécutif. Une des première tâche a été d'établir le budget 2012. Pour avoir suivi les affaires communales depuis de nombreuses années, les exigences cantonales en matière d'investissement étaient connues. Toutefois, lorsqu'il nous incombe de les intégrer dans le budget de la commune, force est de constater que les marges de décisions sont petites : enseignement, santé, affaires sociales, sécurité occupent une place prioritaire, très coûteuse mais incontournable. La mission de votre Municipalité est de rester attentive sur les postes imposés par le Canton, de les analyser et, si nécessaire, de s'unir à d'autres communes pour défendre les intérêts de nos petites communes. Fusion de communes, associations de communes représentent les voies à privilégier pour se faire entendre et défendre notre identité face aux grandes agglomérations. Le budget d'une commune représente une savante équation entre les investissements qu'elle souhaite entreprendre et l'équilibre financier qu'elle se doit de respecter. Lors de cet examen, votre Municipalité a pu bénéficier des compétences et de la connaissance de notre boursière, Mme Françoise Gavillet, qui participait déjà à la gestion financière des deux communes Donneloye et Prahins. Un grand merci à Françoise pour son aide et sa grande disponibilité.

Une Municipalité n'est pas seulement formée de cinq municipaux élus par le peuple mais sa secrétaire et, comme je viens de le relever, sa boursière sont les maillons indispensables au bon fonctionnement de la commune. Aussi, bien qu'informés depuis plusieurs mois de sa décision, c'est avec regret que la Municipalité a pris connaissance de la lettre de démission de Marianne Pache pour le 30 juin prochain. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce départ, de la remercier pour les 25 années passées au service de la commune, pour relever ses qualités multiples, mais d'ores et déjà nous pouvons lui

souhaiter une très heureuse retraite. Heureusement, nous savons pouvoir encore compter sur la Famille Pache très attachée à sa commune et bien sûr à ses sociétés locales ! Vous trouverez dans le présent journal une mise au concours pour le poste de secrétaire municipale et nous espérons vivement que participer aux affaires communales tout en travaillant de manière indépendante avec des tâches passionnantes et variées saura intéresser de nombreuses personnes.

Afin de marquer la fusion réussie des communes de Donneloye et Prahins, une grande fête sera organisée où les quatre villages pourront se faire (mieux) connaître et nous vous prions de bien vouloir d'ores et déjà réserver la date du **16 juin 2012**. Un programme des festivités vous parviendra dans les semaines à venir.

Enfin, au nom de la Municipalité, je vous souhaite un très agréable printemps. Après ces températures sibériennes que mars et avril nous permettent d'apprécier ces moments magiques où Dame Nature s'emploie à la magie du renouveau.

### **Composition de la municipalité**

<b><u>NOM/PRENOM</u></b>	<b><u>FONCTION</u></b>	<b><u>TELEPHONES</u></b>	<b><u>DICASTERES</u></b>
<b>COURVOISIER</b> Lise	Syndique	078/721.74.38	Administration générale- finances-police-transports- militaires
<b>BILLAUD</b> Pierre	Municipal/ Vice-syndic	079/238.91.06	Eau-épuration-steps-Pci- défense incendie
<b>FLORIO</b> Jean Gabriel	Municipal	079/957.62.75	Police des constructions- aménagement du territoire- énergies-déchetteries- éclairage public
<b>MONGE</b> Cédric	Municipal	079/467.83.53	Social-écoles-forêts
<b>PACHE</b> Jean-Michel	Municipal	079/332.21.79	Bâtiments communaux- routes-chemins-places- domaines-cimetières

### **Quelques dates à noter dans votre agenda**

11 mars	Votation fédérales, élections Grand Conseil et Conseil d'Etat
23-24 mars	Grande salle de Donneloye, soirées annuelles du Chœur mixte
1 <sup>er</sup> avril	Election Conseil d'Etat 2 <sup>ème</sup> tour
5-6 mai	Chœur d'hommes Cronay-Donneloye, giron choral de la Menthue à Cronay
16 juin	Fête de la fusion
23 juin	F.C. Donneloye, tournoi inter-sociétés
2-3-4 août	F.C. Donneloye, coupe de la Menthue
25 août	Donneloye, tournoi juniors Mouvement Menthue
29 septembre	Grande salle de Donneloye, repas de la gym-dames
25 novembre	Marché de Noël de la paroisse

## CONTRÔLE DES HABITANTS

### Nous avons accueilli dans nos villages depuis septembre 2011

- Béguelin Amandine, Prahins
- Bottinelli Céline, Prahins
- Cantova Lionel
- Glaser Alexander et Claudia, Gossens
- Leguéré Nemeth Eléonor, Prahins
- Mottier Jeanne, Donneloye
- Munsch Eric, Prahins
- Zuttel François et Isabelle, Mézery
- Nachtegaal Bas et Klazine, Femke et Simon, Donneloye
- Pahud Yves, Donneloye
- Pokrzywka Piotr, Donneloye
- Pradervand Evann, Prahins
- Tanniger Daniel, Prahins
- Williams John et Elaine, Donneloye
- Winkler Georg, Gossens

### Ils ont quitté nos villages :

- Bielser Lou, Donneloye
- Bürgi Jean-Claude, Donneloye
- Carera Julien, Donneloye
- Delaloye Rachel, Donneloye
- Domingues Jessyka, Donneloye
- Frey Albert, Suzanne et Simon, Prahins
- Gachet Marc-André, Prahins
- Gavillet Cyril, Donneloye
- Lambert Nadia, Gossens
- Lambrecht Corentin, Donneloye
- Morel Flavien, Donneloye
- Schibler Gisèle, Donneloye

### Carnet rose :

	<u>Né le :</u>
Juriens Michaël, Mézery	06.10.2011
Tolivia Victoria, Donneloye	07.11.2011

### Carnet de deuil :

Moinat Henri, Gossens  
Gottraux Michel, Gossens

Date du décès le 08.01.2012  
Date du décès le 11.02.2012

### Nonagénaire :

Le 20 janvier 2012 une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de souhaiter un joyeux anniversaire à Mme Emilie Pahud à Donneloye qui fêtait ses 90 ans.

**Site Internet  
communal**



Vous trouverez sur le site Internet communal [donneloye.ch](http://donneloye.ch), sous la rubrique « actualités », les « Tous ensemble » ainsi que d'autres informations utiles sur la vie et l'organisation de la commune. visitez-le.

## Secrétaire municipale



Suite au départ à la retraite de la titulaire, la Municipalité de Donneloye met au concours le poste de

### **Secrétaire-municipal(e) – préposé(e) au contrôle des habitants (taux d'activité 50%)**

#### **Vos missions principales :**

- Assurer le fonctionnement du secrétariat et la coordination de l'administration communale ;
- Participer aux séances de la Municipalité tenues hebdomadairement en soirée, en tenir le P.V. et assurer le suivi des décisions ;
- Correspondance générale ;
- Rédiger des projets de préavis et en coordonner leur présentation ;
- Gérer la communication et l'information émanant de la commune ;
- Gérer toutes les tâches relatives au contrôle des habitants, bureau des étrangers, registre des électeurs, cartes d'identité ;
- Se tenir au courant des lois et des règlements ;

#### **Profil recherché:**

- CFC employé(e) de commerce ou maturité ou équivalent ;
- Excellente capacité de rédaction, parfaite maîtrise du français et de l'orthographe ;
- Facilité de contact avec le public, sens des responsabilités, de discrétion, d'organisation et d'initiative ;
- Intérêt marqué pour les affaires publiques et la législation vaudoise ;
- Maîtrise des outils informatiques en général ;

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> juin 2012

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'administration communale au 024/433.19.50 ou auprès de Lise Courvoisier, syndique 078/721.74.38.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie récente, sont à adresser d'ici au **23 mars 2012** à la Municipalité de 1407 Donneloye, case postale 21.

## Eau



Le laboratoire cantonal a procédé au contrôle annuel de l'eau de consommation sur notre territoire en octobre 2011. Nous vous donnons ci-dessous les résultats :

	<b><u>Donneloye</u></b>	<b><u>Gossens</u></b>	<b><u>Mézery</u></b>	<b><u>Prahins</u></b>
Température	18.2	17.8	18.5	17.1
pH	8.0	8.0	7.9	7.8
Conductivité à 20°	411	472	529	535
Turbidité (UT/F)	0.2	0.2	0.3	0.2
Dureté totale (°F)	22.6	26.7	29.7	31.3
Dureté carbonatée (°F)	19.2	22.9	25.9	27.0
Calcium (mg Ca/l)	73	84	90	94
Magnésium (mg Mg/l)	10.7	14.0	17.6	19.1
Sodium (mg Na/l)	6.5	5.9	6.4	5.6
Potassium (mg K/l)	1.5	1.4	1.7	4.6
Hydrogencarbonates (mg HCO3)	235	279	316	329
Sulfate (mg SO4 par lt)	25.0	23.0	22.0	21.0
Nitrate (mg NO3 par lt)	6.3	14.3	19.4	21.0
Chlorure (mg Cl/l)	11.7	10.7	13.9	8.4
Fluorure (mg F/l)	0.04	0.08	0.04	0.06
Bromure (mg Br/l)	0.1	0.1	0.1	0.1
Oxydabilité (mg KMnO4 par lt)	1.8	1.9	1.5	1.5
Carbone organique total (mg C/l)	0.9	0.9	0.7	0.6
Ammoniaque (mg NH4 par lt)	0.005	0.005	0.005	0.005
Nitrite (mg NO2 par lt)	0.000	0.000	0.000	0.000
Orthophosphate (mg PO4 par lt)	0.005	0.010	0.010	0.005

## Votations



Vos enveloppes de vote peuvent être déposées lors des prochains scrutins dans les boîtes aux lettres réservées à cet effet dans les 4 villages, jusqu'au dimanche à 11h00, ou être adressées par la poste, dans ce cas-là ne pas oublier de les affranchir à frs 1.--. Seul le bureau de vote à Donneloye est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00 (collège). Si vous avez égaré votre carte de vote, vous pouvez en demander une nouvelle au bureau communal jusqu'au vendredi précédant la votation jusqu'à 11h00.

## Mazout



Nous informons les propriétaires de citernes que chaque année Donneloye passe une commande groupée de mazout. Dès que le prix sera arrêté (mai-juin), nous vous adresserons un courrier vous indiquant le prix et pour confirmer votre commande il vous suffira de retourner le bulletin dans le délai mentionné. Passé la date, votre commande ne sera pas prise en considération.

## Taxes



Nous rappelons que les taxes annuelles sont facturées aux périodes suivantes:

**En juin** la consommation d'eau, les taxes eau et épuration, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin

**En décembre**, les taxes déchets, chiens, impôt foncier, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

Cette manière de procéder vous évite d'avoir une facture importante en fin d'année.

Nous vous demanderons donc un nouveau relevé de vos compteurs d'eau en mai.

Les taxes de la nouvelle commune sont :

Prix de l'eau	Fr. 1.90/m3 + taxe épuration fr. 1.--/m3
Fourniture eau	Taxe annuelle fr. 100.-- par ménage
Taxe épuration	Taxe annuelle fr. 100.-- par ménage
Location compteur	Taxe annuelle fr. 20.-- par compteur
Taxe chien	Fr. 70.-- par année
Taxe déchets	Variable, pour couvrir le 80% des frais effectifs des déchetteries

## Pompiers



Suite à la fusion, nous vous informons que nous avons désigné notre nouveau commandant en la personne de :

- Alain Mercier, Rue des Oches 4, 1408 Prahins (ancien commandant de Prahins) tél. 079/425.59.02

Frédéric Duc (ancien commandant de Donneloye durant 11 ans) assume la fonction de commandant remplaçant, tél. 079/347.45.93

## Clos d'équarrissage



Les taxes du clos d'équarrissage pour la prise en charge des animaux morts ne sont pas refacturées aux propriétaires.

## Social



Pour toutes questions concernant les assurances sociales et l'AVS vous devez vous adresser à l'agence d'Yvonand.

- Tél. 024/557.20.76
- Jours et heures d'ouverture :
  - mardi de 14h00 à 16h00
  - mercredi de 14h00 à 16h00
  - jeudi de 08h00 à 11h30

## Steps



Afin d'assurer une bonne marche de nos installations, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter les tampons hygiéniques dans les WC, ils ne se dégradent pas et la ficelle très résistante peut bloquer les pompes. Il est également interdit de verser les résidus d'huile de cuisine dans l'évier.

## Déchetteries



Le système existant dans les 4 villages reste en fonction.

Le tri du verre par couleur RESTE indispensable et utile, car la rétrocession financière qui nous est accordée est plus importante si ce tri est bien effectué. Il est particulièrement nécessaire de ne pas mettre de verres de couleurs dans les containers pour verres blancs. Aucun déchet autre que le verre ne trouve place dans ces containers.

### Heures d'ouverture :

#### Déchetterie de Donneloye


Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars
Lundi et mercredi de 17h30 à 18h30 Samedi de 09h30 à 11h30	Mercredi de 17h30 à 18h30 Samedi de 09h30 à 11h00

## Déchetterie de Prahins :


<u>Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre</u>	<u>Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars</u>
Mardi de 18h30 à 19h00 Samedi de 16h30 à 17h30	Samedi de 16h00 à 17h00

<b>Déneigement</b>	
--------------------	---

Des entreprises mandatées par la municipalité assurent le déneigement des places et des chemins communaux. Les personnes qui à titre privé désirent bénéficier de prestations particulières sont priées d'en définir les modalités directement avec ces entreprises. Le déneigement des trottoirs se fait à bien plaisir et selon les disponibilités de la personne affectée à cette tâche, mais il n'est pas interdit à chacun de déblayer son bout de trottoir. D'avance merci, par votre action vous permettrez à tous de passer un bon hiver.

<b>Grande salle</b>	
---------------------	---

Nous rencontrons quelques problèmes avec le sol sportif de notre salle. Nous nous sommes équipés de tapis de protection qui devront être installés dans le cadre des manifestations extra sportives. Un nouveau règlement d'utilisation de la salle sera établi prochainement. Merci de votre compréhension.

<b>Chemins - routes</b>	
-------------------------	---

Il est d'usage que chaque propriétaire entretienne les renvois d'eau et les grilles d'écoulement sur les routes et chemins qui longent son domaine. Nous devons malheureusement constater que ces us et coutumes ne sont pas respectés de tous, merci de remédier à cet état de fait, vous contribuerez ainsi à maintenir en bon état nos chemins et routes.



## Recherche Employé(e)



Nous recherchons une ou plusieurs personnes pour assurer l'entretien de la place de jeu, de l'abri bus, de la place de la déchetterie et du cimetière de Mézery.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez prendre contact avec Jean-Michel Pache, municipal tél. 079/332.21.79.

Les offres de service doivent être adressées à la municipalité d'ici au 31 mars 2012

## Camps scolaires



Pendant de nombreuses années, la commune de Prahins a pu offrir aux enfants une participation aux frais des camps scolaires. Malheureusement, pour cause d'équité, la commune de Donneloye ne peut pas poursuivre cette tradition uniquement à Prahins. Le grand nombre d'enfants de notre commune en âge de scolarité (environ 120 enfants) a amené la Municipalité à devoir renoncer à cette aide.

Par contre, la commune participera aux coûts du passeport-vacances d'Yverdon et si c'est possible également à celui de Moudon.

## Halte-jeux



Nous vous rappelons que l'Association « Jeux roule pour Toi » a ouvert une halte-jeux itinérante dès le début novembre dans la salle du bâtiment communal de Mézery. Cette structure est agréée par le Service de la protection de la Jeunesse.

Elle accueille des enfants âgés de 18 mois à 5 ans de toute provenance et pouvant habiter notre commune ou les communes voisines. Cette halte-jeux ne fait pas partie d'un réseau, elle offre donc le même prix à tout le monde. La réservation est journalière, il n'y a donc pas de liste d'attente sur plusieurs mois. Elle peut garder un enfant par tranche de demi-journée avec un maximum de 15 enfants à la fois. Son but principal est de venir en aide aux parents ayant besoin de faire garder leurs enfants, parfois dans l'urgence, c'est pourquoi elle offre également la possibilité de déposer l'enfant sans réservation pour peu que la limite de 15 enfants soit respectée.

Pour plus d'information : [info@jeuxroulepourtoi.ch](mailto:info@jeuxroulepourtoi.ch) ou tél. 079/426.40.60

## Dangers naturels



A la demande de la Confédération, les cantons suisses doivent réaliser les cartes de dangers naturels sur l'ensemble de leur territoire. Les services cantonaux et les communes vaudoises participent conjointement à l'établissement de ces cartes. Les travaux débuteront sur notre territoire communal en janvier 2012 et se dérouleront sur une période de 12 mois. Des géologues et hydrologues vont effectuer des relevés cartographiques. Vous les apercevrez cheminer sur les voies publiques, le long des cours d'eau, dans les champs non cultivés, les alpages et les forêts, sans occasionner aucun dégât ni préjudice.

## Vignette vélo



La Confédération rappelle que le 1<sup>er</sup> janvier 2012 a marqué la fin non seulement de la vignette vélo obligatoire, mais aussi de la couverture d'assurance qu'elle offrait jusqu'à présent contre les dommages causés à des tiers en cas d'accident de vélo. A l'avenir, les dommages occasionnés par les cyclistes seront pris en charge par les assurances RC privées. Ce ne sont donc plus les vélos qui devront être assurés, mais leurs utilisateurs. Les cyclistes non assurés devront payer de leur poche les dommages causés à des tiers.

## Football Juniors



**MOUVEMENT  
MENTHUE**

Désireux de renforcer notre organisation et par la même d'offrir plus de possibilités à nos jeunes joueurs, nous aurons le plaisir d'accueillir le FC Thierrens dès l'été 2012. Nous couvrirons alors les deux bassins versants de la Menthue avec les clubs de Thierrens et Chavannes le Chêne en passant par Donneloye pour aboutir à Yvonand par la rive droite et de Bercher à Essertines en passant par Vuarrens et Pailly (Nord Gros de Vaud) pour finir par rejoindre Yvonand par la rive gauche, notre groupement comptera alors plus de 350 juniors domiciliés dans 47 villages de notre région

Comme toute société moderne et organisée nous avons un site internet. Un de nos amis a créé et fait vivre notre site internet [www.mouvementmenthue.ch](http://www.mouvementmenthue.ch), vous y trouverez tous les renseignements en relations avec les activités et l'organisation du Mvt Menthue et des Clubs.

## La Clef des Champs



Si vous désirez connaître les suggestions culinaires de la tenancière de notre Auberge communale ou si vous désirez effectuer une réservation, il vous suffit de consulter son site [www.laclefdeschamps-donneloye.ch](http://www.laclefdeschamps-donneloye.ch)

## Chœur mixte



Le chœur mixte de Donneloye, « La Chanson du Vallon » s'est associée pour cette saison, et j'espère pour beaucoup d'autres, avec le Chœur mixte « La Gavotte » de Bercher. Les effectifs restreints de nos 2 sociétés nous ont fait nous rapprocher, et nous sommes tous très heureux de cette nouvelle collaboration. Nous avons également pour cette saison accueilli avec joie notre nouvelle directrice en la personne de Jannic Vallon, jeune et dynamique directrice de la région, qui nous transmet à chaque répétition sa passion pour le chant et la musique. Le programme 2012 est joyeux et varié.

**Représentations les 23 et 24 mars 2012 à 20 h. à la grande salle de Donneloye.  
Représentations les 30 et 31 mars 2012 à 20 h.15 à la grande salle de Bercher.**

avec en 2<sup>ème</sup> partie :

Le vendredi 23 le chœur d'hommes d'Hermenches

Le samedi 24 le chœur mixte l'Espérance de Suchy

Et en 3<sup>ème</sup> partie :

« Dis-moi que je rêve Grand-Mère »

Comédie en 2 actes de F.Poulet et J.Thareau

Présentée par le Petit théâtre du Coutzet

Mise en scène O.Gyger

## Paroisse



### **Conseil de paroisse**

Après la démission de Mmes Cosette Chevalley de Chavannes-le-Chêne et de Mme Patricia Jornod de Molondin, deux nouveaux conseillers ont rejoint les rangs du conseil de paroisse. Il s'agit de Mme Sandrine Gobalet Stauffer et M. Philippe Stauffer que nous accueillons avec reconnaissance. Il nous manque plusieurs conseillers dans plusieurs villages, dont celui de **Gossens**. Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Mme Marianne Unger, nouvelle présidente du Conseil au no 024 433 15 76.

### **Marché de Noël**

Grâce à vous tous, cette journée fut une grande réussite tant sur le plan de l'ambiance que sur celui des résultats financiers. Un grand merci aux bénévoles et aux personnes qui sont venues déguster le repas, les pâtisseries et admirer, acheter les bricolages et couronnes de l'Avent. La fréquentation de cette journée démontre l'attachement des habitants à leur paroisse et nous nous en réjouissons.